SERMON DIX-HVITIESME.

TIT. III. VERS. 12. 13. 14. 15.

12. *Quand j'enuoyeray vers toy Artemas, ou Tychique, diligente toy de venir vers moy à Nicopolis; car j'ay deliberé de faire là mon hyver.*

13. *Conuoye soigneusement Zenas, Docteur de la Loy, & Apollos; que rien ne leur defaille.*

14. *Et que les nôtres aussi apprenent de s'appliquer principalement aux bonnes œuvres pour les vsages neceſſaires, afin qu'ils ne soient point sans fruit.*

15. *Tous ceux qui sont auecque moy te saluënt. Saluë ceux, qui nous aiment en foy. Grace soit auecque vous tous. Amen.*

HERS Freres; Il eſt certain que ſouvent les petites choſes des grands hommes ne nous touchent pas moins que leurs plus éclatantes actions; & que dans les hiſtoires des excellents écrivains de

Digitized by Google

l'antiquité les entretiens familiers de leurs heros avecque les moindres de leurs officiers & soldats nous plaisent & nous raviſſent quelquefois autant que leurs plus hauts & plus relevés desſeins; parce que les premiers étant les purs & ſimples ſentimens de leur nature, où l'art n'a point de part, nous découvrent mieux leur vraye & naïfve forme, que les derniers, qui ſont, ſi j'oſe ainſi parler, des pieces étudiées & produites avecque l'effort extraordinaire de l'eſprit; Et c'eſt de là ſans doute que naiſt la curioſité que nous avons preſque tous de conſiderer juſques aux moindres actions, & paroles des perſonnes, pour qui nous avons de l'admiration. Nous n'en laiſſons rien que nous ne remarquions, & où nous ne treuvions du plaiſir & du profit. Sachant donc combien vous aimés & eſtimés, Saint Paul, le grand Miniſtre du Seigneur Ieſus, le divin Maiſtre des nations, j'ai creu qu'apres avoir ouï juſques-ici les hautes & graves leçons qu'il donne à Tite ſon diſciple dans le corps de cette Epître, vous ne ſeriés pas marris d'ouïr maintenant les ſalutations, les ordres, & les complimens familiers, par où il la conclut. Auſſi n'eſt

il pas raisonnable de laisser imparfaite l'exposition de cette Epître, puis que Dieu nous a fait la grace de la conduire si prés de sa fin. Les quatre versets, qui nous en restent, & que nous venons de vous lire pour achever aujourd'huy cette tasche, s'il plaist au Seigneur, pourront sembler d'abord assés steriles, & peu capables de fournir à l'edification, que cette chaire vous doit. Car enfin tout ce qu'y fait l'Apôtre, c'est qu'il prie Tite de se diligenter pour se rendre dans vne ville, où il faisoit état de passer son hyver, & qu'il l'avertit d'avoir soin de deux amis qui prendroient leur chemin par l'isle de Crete; & qu'il luy dit adieu; Ce sont là (dirés vous) des choses fort simples, & fort communes entre les les hommes. Il est vray; mais bien qu'elles soient communes, il les fait d'vne fasson, qui n'est pas commune; & y mesle quelques rayons de cette lumiere divine, qui rempliſſant son ame entiere, & de là se répandant sur ses actions, leur donne à toutes vne marque & vne couleur particuliere. La grace de son Apostolat y paroist toûjours; & quoy qu'il fasse ou qu'il dise, il ne manque jamais d'y

couler quelque chose propre à edifier les ames dociles, qui l'oïent & le regardent avec attention. I'espere que vous l'éprouverés ainsi dans nôtre sujet, & qu'en le considerant & examinant de plus pres, vous treuverez que sous la simple apparence d'vne action vulgaire, & ordinaire entre les hommes, il cache divers enseignemens tres-vtiles à nôtre salut. Il contient trois parties, l'ordre que l'Apôtre donne à Tite de se rendre aupres de luy, la recommandation qu'il lui fait d'Apollos & de Zenas, & l'adieu par lequel il finit, le saluant avec les fideles de Crete, & leur souhaitant à tous la grace de nôtre Seigneur. *Quand je t'en voyeray* (dit-il) *Artemas, ou Tychique, diligente toy de venir vers moy à Nicopolis, où j'ai deliberé de passer l'hyver.* L'Apôtre ayant jetté les fondemens du Christianisme dans l'isle de Candie, y laissa Tite pour continuer cét ouvrage de Dieu, & achever ce qu'il avoit commencé, établissant l'ordre & le ministere dans les Eglises de chaque ville; comme il nous l'apprend lui-mesme dés le premier chapitre de cette Epître; & quant à lui pendant que son disciple travailloit dans ce quartier-là, il poursuivoit

ailleurs ses conquestes spirituelles, plantant l'Evangile de Iesus-Christ en des lieux, où il n'avoit point encore été presché, ou visitant & fortifiant çà & là les troupeaux qu'il avoit dés-ja assemblés, selon les occasions & les besoins de chacun. Saint Luc n'ayant point touché dans les Actes cét exploit de l'Apôtre dans la Candie, & ne s'en treuvant rien par écrit dans tous les livres sacrés hors ce que nous en lisons dans cette Epître, nous ne savons point precisement ni l'année où il y laissa Tite, ni le temps du séjour qu'il y fit; & les conjectures de quelques hommes savans, qui ont taché de nous en éclaircir, sont si legeres, & si peu fondées, & d'ailleurs sujettes à tant de difficultés, que je ne voy point d'apparence de nous attacher à ce qu'ils mettent en avant. Tout ce que nous en pouvons dire de bien vray semblable est, que quand l'Apôtre écrivit cette Epître, Tite avoit dés-ja passé quelque temps considerable dans cette isle; & qu'il avoit sinon entierement achevé, du moins fort avancé la tasche qu'il luy avoit donnée, parce qu'autrement il n'est pas croyable que Saint Paul l'en eust retiré, le rappellant à soy, comme vous voyés

qu'il fait en ce lieu. Il est vray que ce qu'il promet de luy envoyer vn de ses ouvriers Evangeliques, montre qu'il se peut bien faire, que la chose n'étoit pas encore achevée; parce que si l'établissement eust été dans les termes, où Saint Paul le desiroit, les ministres ordinaires des lieux eussent suffi pour la conduite & conservation de leurs troupeaux, sans y addresser vn homme Apostolique pour y succeder à Tite. Car il n'y a point de doute, que ce qu'il vouloit depescher à Tite vn de ces deux ministres de Dieu, qu'il nomme en ce lieu, étoit pour entrer en sa place, quand il sortiroit de l'isle, & non simplement pour lui porter l'ordre de partir. Il ne dit pas qu'il les envoyera tous deux; mais l'vn d'eux seulement, n'étant pas encore resolu lequel des deux il choisiroit pour ce voyage. Leurs noms sont Artemas, & Tychique. Et quant à ce dernier, nous le connoissons assés par l'honorable mention qui en est faite en divers lieux des saints livres. Saint Luc nous apprend mesme sa patrie, disant qu'il étoit d'Asie, le nommant avecque Trophime nai dans la mesme province, entre ceux qui accompagnerent Saint Paul en son dernier voya-

ge en Iudée, quand il fut arrêsté prisonnier à Ierusalem, & depuis transferé à Cesarée, & de là envoyé deux ans apres à Rome. Il paroist que Tychique fit le voyage avec que lui, & qu'il le servoit fidelement en sa premiere prison Romaine, puisque de là il l'envoya en Asie pour visiter de sa part les Ephesiens & les Colossiens, comme il le dit expressement luy-mesme dans les Epîtres, qu'il leur a écrites; rendant aussi vn beau tesmoignage de sa pieté, de sa vertu, & de son zele, quand il parle de
Eph. 6. 21. luy aux Ephesiens en ces termes; *Tychique* (dit-il) *nôtre frere bien-aimé, & fidele ministre au Seigneur, vous fera savoir le tout, & je vous l'envoye expres, afin que vous entendiés nôtre état & qu'il console vos cœurs.* Il repete les mesmes paroles en son Epître aux Colossiens; y ajoûtant encore vn autre éloge fort glorieux, le nommant *son*
Col. 4. 7. *compagnon de service.* Il ne fut pas moins soigneux de rendre ces mesmes devoirs à l'Apôtre dans sa seconde prison Romaine; d'où il le depescha encore à Ephese comme il avoit fait la premiere fois, ainsi qu'il le tesmoigne luy-mesme expressement
2. Tim. 4. 12. dans sa deuxiesme Epître à Timothée. Mais pour Artemas, dont le nom par vne

faſſon aſſés ordinaire dans le langage Grec, eſt abregé & raccourci de celuy d'Artemidore, nous ne liſons rien de luy dans tout le Nouveau Teſtament, que ce qu'en dit ici l'Apôtre. Il eſt vray que ce qu'il le nomme en la compagnie de Tychique, & meſme avant luy, & le met en balance avecque luy, doutant lequel il envoyera des deux pour remplir la place de Tite, montre clairement ſon merite, ſa profeſſion, & ſa capacité dans le ſaint miniſtere; étant évident que ſans cela l'Apôtre n'euſt pas ſongé à le faire ni ſucceſſeur de l'vn de ces grands hommes, ni concurrent avecque l'autre. Il veut donc qu'auſſi toſt que celuy de ces deux ſerviteurs de Dieu qu'il luy envoyera, ſera arrivé prés de luy, il faſſe ſes diligences pour partir de Candie au plûtoſt. Et il l'en avertit, afin qu'il s'y prepare de bonne heure, & diſpoſe toutes choſes à ſon depart. Encore ne luy ordonne-t-il pas de ſortir incontinent de l'iſle dés qu'Artemas ou Tychique y auront mis le pied; parce que le bien de l'Egliſe l'obligeoit à communiquer avec ſon ſucceſſeur avant que de luy laiſſer ſa place, afin de luy apprendre

Varr. l. 7. de ling. lat.

Digitized by Google

l'état de ces troupeaus, & l'instruire exactement de ce qu'il devoit savoir pour y travailler vtilement. Mais il veut qu'il se diligente de s'acquiter de ce devoir, & qu'aprés y avoir satisfait, ayant suffisamment pourveu à l'edification des Créteins, il se mette en suite à la voile sans aucun delay pour passer en la terre ferme de la Grece, & se rendre de bonne heure auprés de luy à Nicopolis, où il avoit fait dessein de passer l'hyver. Il y avoit alors plusieurs villes de ce nom; l'vne dans l'Epire, celebre pour la grande victoire navale que l'Empereur Auguste remporta sur Marc Antoine prés de ses rivages; & deux autres dans la Thrace au dessus de la Macedoine, assés éloignées l'vne de l'autre, bien que dans vn meſme pays; si bien que l'Apôtre nommant simplement *Nicopolis*, sans nous en donner aucune autre marque, & Saint Luc d'autre part n'en faisant nulle mention dans les voyages de Saint Paul, il est difficile d'asseurer laquelle de ces trois il entend. Cette obscurité est cause, que les auteurs prenent divers partis; les vns l'entendant * de la promiere, qui est dans l'Epire, & les autres

*Baron. a. D. 57. §. 209. a. 58. §. 1.

Digitized by Google

tres † de l'vne des deux qui étoient dans la Thrace, assavoir de celle qui approchoit le plus de la Macedoine ; Mais pour dire le vray, les raisons des vns & des autres sont si legeres que je ne daignerois m'y arrester ; estimant beaucoup plus à propos de reconnoistre nôtre ignorance sur vne chose que l'Ecriture a laissée dans l'incertitude & dans la doute ; que de contester invtilement pour des opinions, qui ne sont point fondées. Aussi est il clair que cette connoissance ne nous est pas fort necessaire. C'est assés de savoir, que la ville de Nicopolis, quelle qu'elle fust, étoit le lieu où l'Apôtre appelloit Tite, & où il vouloit passer l'hyver. N'estimés pas que son dessein fust ou d'entretenir Tite, ou de vivre luy-mesme dans l'oisiveté durant l'incommodité de cette saison facheuse. La milice de Paul n'étoit pas de la nature de celle du monde, où les soldats passent le temps & se divertissent dans leurs quartiers d'hyver, exempts des peines & fatigues de leur métier durant tout ce mauvais temps. Il n'y a point de saison dans l'année, où l'Apôtre, ne travaillast, & où il ne fist travailler les

† Cappel. hist. Apost. p. 21.

siens ; où il ne livrast des batailles à l'ennemi, & où il n'avançast les conquestes & la gloire de son Souverain. Tout ce que les saisons y faisoient de difference, estoit, seulement, qu'il employoit l'eté en ses grandes courses ; au lieu que la rigueur de l'hyver luy rompant la commodité des voyages, il le passoit en quelque ville, où s'arrétant durant tout le mauvais temps, il s'occupoit ou à en convertir, ou à en affermir les habitans. Il avoit sans doute sur Nicopolis quelque dessein de cette nature ; & c'est pour y travailler, qu'il se resout d'y passer l'hyver ; & qu'il y appelle Tite ; le jugeant pour des considerations que nous ignorons, plus propre qu'aucun autre à vne telle entrepriſe. En quoy, Fideles, vous voyés la conduite Chrétienne de l'Apôtre, également prudente & charitable. Sa prudence paroist, en ce qu'il choisit d'entre les ouvriers, qui agissoient sous ses ordres, ceux qui étoient les plus propres à son dessein, les tirant d'vn lieu pour les mettre dans vn autre, selon qu'il estoit à propos pour l'edification de l'Eglise, qui est la souveraine loy du saint ministere. Mais sa charité y paroist

aussi, en ce qu'il n'arrache point Tite de Candie, qu'il ne l'ait remplacé, & pourveu par l'envoy d'vn ouvrier nouveau au service des troupeaux, d'où il le faisoit sortir. C'est en vain que ceux de Rome abusent de ce passage, comme s'il favorisoit le scandaleux abus des ministres de leur communion, qui residents hors de leurs troupeaux; couvrant cette honteuse faute de quelque pretexte, ou de l'vtilité publique, ou du commandement, ou de la dispense de leur Pape. Cela n'a rien de commun avecque le fait de Tite en ce lieu. Car premierement Tite n'étoit pas Evesque ou Prestre de Candie, comme les ministres ordinaires de l'Eglise, qui sont attachés à vn certain titre. Il étoit aide de Saint Paul, du nombre de ceux, qu'il appelle *Evangelistes*; dont la charge étoit extraordinaire, destinée au service des Apôtres, pour les accompagner, & aller où ils les envoyoient, & pour autant de temps qu'ils l'ordonnoient; sans estre liés à aucun lieu ou troupeau particulier, non plus que les Apôtres mesmes; comme cela se recueille manifestement de ce que l'Ecriture nous dit en divers lieux de Tite mesme, de Ti-

SERMON DIX-HVITIESME.

TIT. III. VERS. 12. 13. 14. 15.

12. *Quand j'enuoyeray vers toy Artemas, ou Tychique, diligente toy de venir vers moy à Nicopolis; car j'ay deliberé de faire là mon hyver.*

13. *Conuoye soigneusement Zenas, Docteur de la Loy, & Apollos; que rien ne leur defaille.*

14. *Et que les nôtres aussi apprenent de s'appliquer principalement aux bonnes œuvres pour les vsages neceſſaires, afin qu'ils ne ſoient point ſans fruit.*

15. *Tous ceux qui ſont auecque moy te ſaluënt. Saluë ceux, qui nous aiment en foy. Grace ſoit auecque vous tous. Amen.*

CHERS Freres; Il eſt certain que ſouvent les petites choſes des grands hommes ne nous touchent pas moins que leurs plus éclatantes actions; & que dans les hiſtoires des excellents écrivains de

Digitized by Google

l'antiquité les entretiens familiers de leurs heros avecque les moindres de leurs officiers & soldats nous plaisent & nous raviſſent quelquefois autant que leurs plus hauts & plus relevés desſeins; parce que les premiers étant les purs & ſimples ſentimens de leur nature, où l'art n'a point de part, nous découvrent mieux leur vraye & naïfve forme, que les derniers, qui ſont, ſi j'oſe ainſi parler, des pieces étudiées & produites avecque l'effort extraordinaire de l'eſprit; Et c'eſt de là ſans doute que naiſt la curioſité que nous avons preſque tous de conſiderer juſques aux moindres actions, & paroles des perſonnes, pour qui nous avons de l'admiration. Nous n'en laiſſons rien que nous ne remarquions, & où nous ne treuvions du plaiſir & du profit. Sachant donc combien vous aimés & eſtimés, Saint Paul, le grand Miniſtre du Seigneur Ieſus, le divin Maiſtre des nations, j'ai creu qu'apres avoir ouï juſques-ici les hautes & graves leçons qu'il donne à Tite ſon diſciple dans le corps de cette Epître, vous ne ſeriés pas marris d'ouïr maintenant les ſalutations, les ordres, & les complimens familiers, par où il la conclut. Auſſi n'eſt

il pas raisonnable de laisser imparfaite l'exposition de cette Epître, puis que Dieu nous a fait la grace de la conduire si prés de sa fin. Les quatre versets, qui nous en restent, & que nous venons de vous lire pour achever aujourd'huy cette tasche, s'il plaist au Seigneur, pourront sembler d'abord assés steriles, & peu capables de fournir à l'edification, que cette chaire vous doit. Car enfin tout ce qu'y fait l'Apôtre, c'est qu'il prie Tite de se diligenter pour se rendre dans vne ville, où il faisoit état de passer son hyver, & qu'il l'avertit d'avoir soin de deux amis qui prendroient leur chemin par l'isle de Crete; & qu'il luy dit adieu; Ce sont là (dirés vous) des choses fort simples, & fort communes entre les les hommes. Il est vray; mais bien qu'elles soient communes, il les fait d'vne fasson, qui n'est pas commune; & y mesle quelques rayons de cette lumiere divine, qui rempliſſant son ame entiere, & de là se répandant sur ses actions, leur donne à toutes vne marque & vne couleur particuliere. La grace de son Apostolat y paroist toûjours; & quoy qu'il fasse ou qu'il dise, il ne manque jamais d'y

couler quelque chose propre à edifier les ames dociles, qui l'oïent & le regardent avec attention. I'espere que vous l'éprouverés ainsi dans nôtre sujet, & qu'en le considerant & examinant de plus pres, vous treuverez que sous la simple apparence d'vne action vulgaire, & ordinaire entre les hommes, il cache divers enseignemens tres-vtiles à nôtre salut. Il contient trois parties, l'ordre que l'Apôtre donne à Tite de se rendre aupres de luy, la recommandation qu'il lui fait d'Apollos & de Zenas, & l'adieu par lequel il finit, le saluant avec les fideles de Crete, & leur souhaitant à tous la grace de nôtre Seigneur. *Quand je t'enverray* (dit-il) *Artemas, ou Tychique, diligente toy de venir vers moy à Nicopolis, où j'ai deliberé de passer l'hyver.* L'Apôtre ayant jetté les fondemens du Christianisme dans l'isle de Candie, y laissa Tite pour continuer cét ouvrage de Dieu, & achever ce qu'il avoit commencé, établissant l'ordre & le ministere dans les Eglises de chaque ville; comme il nous l'apprend lui-mesme dés le premier chapitre de cette Epître; & quant à lui pendant que son disciple travailloit dans ce quartier-là, il poursuivoit

ailleurs ſes conqueſtes ſpirituelles, plantant l'Evangile de Ieſus-Chriſt en des lieux, où il n'avoit point encore été preſché, ou viſitant & fortifiant çà & là les troupeaux qu'il avoit dés-ja aſſemblés, ſelon les occaſions & les beſoins de chacun. Saint Luc n'ayant point touché dans les Actes cét exploit de l'Apôtre dans la Candie, & ne s'en treuvant rien par écrit dans tous les livres ſacrés hors ce que nous en liſons dans cette Epître, nous ne ſavons point preciſement ni l'année où il y laiſſa Tite, ni le temps du ſéjour qu'il y fit; & les conjectures de quelques hommes ſavans, qui ont taſché de nous en éclaircir, ſont ſi legeres, & ſi peu fondées, & d'ailleurs ſujettes à tant de difficultés, que je ne voy point d'apparence de nous attacher à ce qu'ils mettent en avant. Tout ce que nous en pouvons dire de bien vray ſemblable eſt, que quand l'Apôtre écrivit cette Epître, Tite avoit dés-ja paſſé quelque temps conſiderable dans cette iſle; & qu'il avoit ſinon entierement achevé, du moins fort avancé la taſche qu'il luy avoit donnée, parce qu'autrement il n'eſt pas croyable que Saint Paul l'en euſt retiré, le rappellant à ſoy, comme vous voyés

Digitized by Google

qu'il fait en ce lieu. Il est vray que ce qu'il promet de luy envoyer vn de ses ouvriers Evangeliques, montre qu'il se peut bien faire, que la chose n'étoit pas encore achevée; parce que si l'établissement eust été dans les termes, où Saint Paul le desiroit, les ministres ordinaires des lieux eussent suffi pour la conduite & conservation de leurs troupeaux, sans y addresser vn homme Apostolique pour y succeder à Tite. Car il n'y a point de doute, que ce qu'il vouloit depescher à Tite vn de ces deux ministres de Dieu, qu'il nomme en ce lieu, étoit pour entrer en sa place, quand il sortiroit de l'isle, & non simplement pour lui porter l'ordre de partir. Il ne dit pas qu'il les envoyera tous deux; mais l'vn d'eux seulement; n'étant pas encore resolu lequel des deux il choisiroit pour ce voyage. Leurs noms sont Artemas, & Tychique. Et quant à ce dernier, nous le connoissons assés par l'honorable mention qui en est faite en divers lieux des saints livres. Saint Luc nous apprend mesme sa patrie, disant qu'il étoit d'Asie, le nommant avecque Trophime nai dans la mesme province, entre ceux qui accompagnerent Saint Paul en son dernier voya-

ge en Iudée, quand il fut arresté prisonnier à Ierusalem, & depuis transferé à Cesarée, & de là envoyé deux ans apres à Rome. Il paroist que Tychique fit le voyage avecque lui, & qu'il le servoit fidelement en sa premiere prison Romaine, puisque de là il l'envoya en Asie pour visiter de sa part les Ephesiens & les Colossiens, comme il le dit expressement luy-mesme dans les Epîtres, qu'il leur a écrites, rendant aussi vn beau tesmoignage de sa pieté, de sa vertu, & de son zele, quand il parle de luy aux Ephesiens en ces termes; *Tychique* (dit-il) *nôtre frere bien-aimé, & fidele ministre au Seigneur, vous fera savoir le tout, & je vous l'envoye expres, afin que vous entendiés nôtre état & qu'il console vos cœurs.* Il repete les mesmes paroles en son Epître aux Colossiens; y ajoûtant encore vn autre éloge fort glorieux, le nommant *son compagnon de service.* Il ne fut pas moins soigneux de rendre ces mesmes devoirs à l'Apôtre dans sa seconde prison Romaine, d'où il le depescha encore à Ephese comme il avoit fait la premiere fois, ainsi qu'il le tesmoigne luy-mesme expressement dans sa deuxiesme Epître à Timothée. Mais pour Artemas, dont le nom par vne

Eph. 6. 21.

Col. 4. 7.

2. Tim. 4. 12.

faſſon aſſés ordinaire dans le langage Grec, eſt abregé & raccourci de celuy d'Artemidore, nous ne liſons rien de luy dans tout le Nouveau Teſtament, que ce qu'en dit ici l'Apôtre. Il eſt vray que ce qu'il le nomme en la compagnie de Tychique, & meſme avant luy, & le met en balance avecque luy, doutant lequel il envoyera des deux pour remplir la place de Tite, montre clairement ſon merite, ſa profeſſion, & ſa capacité dans le ſaint miniſtere; étant évident que ſans cela l'Apôtre n'euſt pas ſongé à le faire ni ſucceſſeur de l'vn de ces grands hommes, ni concurrent avecque l'autre. Il veut donc qu'auſſi toſt que celuy de ces deux ſerviteurs de Dieu qu'il luy envoyera, ſera arrivé prés de luy, il faſſe ſes diligences pour partir de Candie au plûtoſt. Et il l'en avertit, afin qu'il s'y prepare de bonne heure, & diſpoſe toutes choſes à ſon depart. Enebre ne luy ordonne-t-il pas de ſortir incontinent de l'iſle dés qu'Artemas ou Tychique y auront mis le pied; parce que le bien de l'Egliſe l'obligeoit à communiquer avec ſon ſucceſſeur avant que de luy laiſſer ſa place, afin de luy apprendre

Varr. l. 7. de ling. lat.

Digitized by Google

l'état de ces troupeaus, & l'instruire exactement de ce qu'il devoit savoir pour y travailler vtilement. Mais il veut qu'il se diligente de s'acquiter de ce devoir, & qu'apres y avoir satisfait, ayant suffisamment pourveu à l'edification des Créteins, il se mette en suite à la voile sans aucun delay pour passer en la terre ferme de la Grece, & se rendre de bonne heure auprés de luy à Nicopolis, où il avoit fait dessein de passer l'hyver. Il y avoit alors plusieurs villes de ce nom; l'vne dans l'Epire, celebre pour la grande victoire navale que l'Empereur Auguste remporta sur Marc Antoine prés de ses rivages; & deux autres dans la Thrace au dessus de la Macedoine, assés éloignées l'vne de l'autre, bien que dans vn meme pays; si bien que l'Apôtre nommant simplement *Nicopolis*, sans nous en donner aucune autre marque, & Saint Luc d'autre part n'en faisant nulle mention dans les voyages de Saint Paul, il est difficile d'asseurer laquelle de ces trois il entend. Cette obscurité est cause, que les auteurs prenent divers partis; les vns l'entendant * de la premiere, qui est dans l'Epire, & les autres

*Baron. a. D. 57. §. 209. a. 58. §. 1.

tres † de l'vne des deux qui étoient dans la Thrace, assavoir de celle qui approchoit le plus de la Macedoine ; Mais pour dire le vray, les raisons des vns & des autres sont si legeres que je ne daignerois m'y arrester ; estimant beaucoup plus à propos de reconnoistre nôtre ignorance sur vne chose que l'Ecriture a laissée dans l'incertitude & dans la doute, que de contester invtilement pour des opinions, qui ne sont point fondées. Aussi est il clair que cette connoissance ne nous est pas fort necessaire. C'est assés de savoir, que la ville de Nicopolis, quelle qu'elle fust, étoit le lieu où l'Apôtre appelloit Tite, & où il vouloit passer l'hyver. N'estimés pas que son dessein fust ou d'entretenir Tite, ou de vivre luy-mesme dans l'oisiveté durant l'incommodité de cette saison facheuse. La milice de Paul n'étoit pas de la nature de celle du monde, où les soldats passent le temps & se divertissent dans leurs quartiers d'hyver, exempts des peines & fatigues de leur métier durant tout ce mauvais temps. Il n'y a point de saison dans l'année, où l'Apôtre, ne travaillast, & où il ne fist travailler les

† Cap. pel. hist. Apost. p. 21.

siens; où il ne livrast des batailles à l'ennemi, & où il n'avançast les conquestes & la gloire de son Souverain. Tout ce que les saisons y faisoient de difference, estoit, seulement, qu'il employoit l'eté en ses grandes courses; au lieu que la rigueur de l'hyver luy rompant la commodité des voyages, il le passoit en quelque ville, où s'arrétant durant tout le mauvais temps, il s'occupoit ou à en convertir, ou à en affermir les habitans. Il avoit sans doute sur Nicopolis quelque dessein de cette nature; & c'est pour y travailler, qu'il se resout d'y passer l'hyver; & qu'il y appelle Tite; le jugeant pour des considerations que nous ignorons, plus propre qu'aucun autre à vne telle entrepriſe. En quoy, Fideles, vous voyés la conduite Chrétienne de l'Apôtre, également prudente & charitable. Sa prudence paroist, en ce qu'il choisit d'entre les ouvriers, qui agissoient sous ses ordres, ceux qui étoient les plus propres à son dessein, les tirant d'vn lieu pour les mettre dans vn autre, selon qu'il estoit à propos pour l'edification de l'Eglise, qui est la souveraine loy du saint ministere. Mais sa charité y paroist

aussi, en ce qu'il n'arrache point Tite de Candie, qu'il ne l'ait remplacé, & pourveu par l'envoy d'vn ouvrier nouveau au service des troupeaux, d'où il le faisoit sortir. C'est en vain que ceux de Rome abusent de ce passage, comme s'il favorisoit le scandaleux abus des ministres de leur communion, qui residents hors de leurs troupeaux; couvrant cette honteuse faute de quelque pretexte, ou de l'vtilité publique, ou du commandement, ou de la dispense de leur Pape. Cela n'a rien de commun avecque le fait de Tite en ce lieu. Car premierement Tite n'étoit pas Evesque ou Prestre de Candie, comme les ministres ordinaires de l'Eglise, qui sont attachés à vn certain tître. Il étoit aide de Saint Paul, du nombre de ceux, qu'il appelle *Evangelistes*; dont la charge étoit extraordinaire, destinée au service des Apôtres, pour les accompagner, & aller où ils les envoyoient, & pour autant de temps qu'ils l'ordonnoient; sans estre liés à aucun lieu ou troupeau particulier, non plus que les Apôtres mesmes; comme cela se recueille manifestement de ce que l'Ecriture nous dit en divers lieux de Tite mesme, de Ti-

mothée, de Tychique, de Saint Luc, de Trophime, & de divers autres; Et quant à ce qu'ils presuppoſent ſur le credit de pluſieurs anciens, que Tite a été Eveſque de Candie; je répons qu'il ſe peut faire qu'apres la mort de Saint Paul, ce ſaint homme ait été établi Paſteur d'vn certain troupeau particulier; Mais que durant la vie de l'Apôtre, il ait eu dans l'Egliſe aucune charge de cette nature, fixe & bornée dans vn certain lieu, & liée à vne paroiſſe ou à vn dioceſe particulier, c'eſt vn ſonge qui n'eſt fondé que ſur la paſſion des hierarchiques, & qui ne ſe peut nullement prouver par l'Ecriture. Cela meſme, que ſaint Paul le tire de Crete ſi facilement; ce qu'il le retint aupres de luy durant ſa derniere priſon à Rome; ce que de là il ſe depeſcha en Dalmatie, fait evidemment voir à ceux qui conſiderent la choſe ſans prejugé, qu'il n'étoit point lié à l'Egliſe de Candie; n'y ayant nulle apparence qu'vn ſi ſaint & ſi religieux Apôtre euſt voulu ſeparer vn Paſteur, & tant de fois, & pour ſi long-temps, d'avec ſon troupeau. Puis apres combien eſt differente la cauſe de Tite d'avec celles des miniſtres Romains? Tite quitte la

2. Tim. 4. 10.

Candie par l'ordre du mesme Apôtre, qui l'y avoit laissé pour vn temps, & pour vn employ extraordinaire. Quel Apôtre tire les Prelats ou les Prestres Latins des lieux ausquels ils ont été consacrés & liés, & qui leur fournissent à la pluspart ces gros & riches revenus dont ils jouïssent? Quelle voix de Dieu, quel ordre de son Eglise leur fait laschement abandonner les brebis, dont ils se vantent d'estre les Pasteurs? Tite au sortir de Crete se rendit prés de S. Paul, sans doute dans vn pauvre logis, où l'on ne voyoit que des exemples d'humilité, de modestie, d'honesteté, & de frugalité. Ceux-ci laissant leurs pretenduës brebis, s'en vont à la Court ou du Pape, ou des autres Princes, & y passent leur temps dans les pompes, grandeurs, & vanités du monde. Tite travailloit nuit & jour aupres de Saint Paul à la predication de l'Evangile, à l'avancement de la gloire de Iesus-Christ, en toute douceur, humilité, & debonnaireté, souffrant souvent, mais ne faisant jamais souffrir personne. Ceux ci vivent comme chacun sait. Et s'il y en a qui soient plus zelés, plus severes, & plus estimés que les autres, le service divin à quoy ils s'occupent,

Digitized by Google

est de nous persecuter, nous qui invoquons Iesus-Christ, & qui croions en son Evangile ; d'irriter & solliciter contre nous les puissances souveraines, de traverser leurs inclinations à nous faire justice, & d'abuser du grand credit qu'ils ont aupres d'elles, pour empescher que nous ne puissions vivre en repos sous leur protection ; nous fermant la porte à tous les emplois de la societé humaine, jusqu'aux moindres ; cruauté indigne non seulement d'vn Evesque, ou d'vn Chrétien, mais mesme d'vn homme, à qui il reste quelque sentiment d'humanité. Ce sont-là les vrgentes necessités qui tirent ces grands Prelats de leurs dioceses, pour suivre les Courts des Princes. Il est vray que dans le Concile de Trente il se parla de corriger cét abus ; & il faut avoüer, que quelques-vns de ceux qui y assistoient, dirent & écrivirent quantité de fort belles & bonnes choses sur ce sujet ; comme il paroist par les livres, qui en ayant été publiés dés-lors se voyent encore maintenant. Ils se plaignoient hautement qu'aujourd'huy il n'y a point de gens qui soient moins presens à l'autel, que ceux qui ont le plus de part à ses revenus, ni qui s'ac-

F. Barthol. Carranza de Miranda in

quitent plus mal des devoirs, pour lesquels on paye les dismes, que ceux qui en reçoivent, & qui en exigent le plus; que le monde a assés reconnu, que vivant loin de leurs troupeaux dans la piaffe & dans l'opulence, ils ont envie de changer la charge d'Evesque, en vne domination profane & mondaine. Mais ils eurent beau faire; tout cela ne servit de rien. Car ayant allegué entr'autres choses, que pour bien déraciner cét abus il falloit nettement declarer, que les Evesques sont obligés par le droit divin de resider dans leurs dioceses; ces paroles effrayerent tellement les ministres du Pape, craignans qu'elles n'ôtassent peu à peu à leur maistre autant d'autorité qu'elles en donneroient aux Evesques, en faisant leur charge & leur institution de droit divin, au lieu que ses flateurs veulent qu'elle depende toute entiere de luy seul; que jamais il ne fut possible de les amener à la raison. Ayant enfin eludé par divers artifices tous les efforts de ceux, qui pressoient cette reformation, ils se contenterent d'établir quelques decrets sur ce point, qui ne servent de rien; parce que l'execution en a été laissée au Pape, qui n'a garde de ren-

Controverf. de reſidētia & c. 5. p. 185. a. b. edit. in 4. Venet. a. 1562. Vide tractatus eadē de re ibidem editos Iac. Nauclanti Epiſt. Dom. à Soto, & Franc. Torrēſis.

voyer chés eux tant de Prelats, de Prestres, & d'autres Clercs, qui de tous les païs de la Chrétienté abordent continuellement à Rome, & dont la presence en sa Court fait cette splendeur & magnificence royale, qui est le plus grand secret de son empire, & le plus puissant de tous les charmes, dont il se sert pour éblouïr les yeux du monde, & le retenir en sa servitude. Mais c'est assés d'avoir montré, que la conduite de Saint Paul avecque Tite n'autorise nullement cét abus des ministres de la communion Romaine. Ie viens à la deuxiesme partie de ce texte; où l'Apôtre recommande deux de ses amis à la charité de Tite; *Convoye* (dit-il) *soigneusement Zenas Docteur de la loy, & Apollos; que rien ne leur defaille.* Apollos est si celebre dans l'Ecriture, qu'il y a peu de fideles, qui ne sache, & sa patrie, & sa naissance, qu'il étoit Iuif d'Alexandrie, & le zele & la ferveur qu'il montra dés qu'il connut les premiers commencemens de la religion Chrétienne, & son courage à l'embrasser, & sa constance à y perseverer depuis qu'il y eut été plenement instruit, & sa resolution conjointe avec vne grande capa-

Act. 18. 24. & suivans.

cité pour la preſcher & la publier hardiment, étant éloquent & puiſſant dans les Ecritures, & ſes travaux & ſes combats à Corinthe & ailleurs pour la cauſe de l'Evangile, qui éclaterent juſques-là que Saint Paul le met entre les noms dont l'eſtime & la jalouſie partagea les Corinthiens; & luy donne la gloire d'avoir planté leur Egliſe, & parle de luy en cent endroits de ſes Epîtres, & toûjours avec beaucoup de loüange. Etant tel ce n'eſt pas merveille qu'il le recommande à Tite avec tant d'affection. Pour Zenas dont le nom eſt le raccourci de Zenodore, tout de meſme qu'Artemas d'Artemidore, c'eſt ici le ſeul endroit où l'Ecriture en fait mention, ne nous apprenant autre choſe de luy ſinon qu'il étoit *Docteur de la loy*. Quelques-uns l'entendent de la loy Romaine; eſtimans que de cette profeſſion, où il avoit appris les droits de la nature & des nations, & les principaux devoirs de la juſtice & de l'honeſteté civile, il s'étoit converti au Chriſtianiſme; la ſouveraine & maiſtreſſe loy de toutes les juſtes & veritables loix. I'avouë que la parole ici employée dans l'original ſe

1. Cor. 1. 12.

Grot.

voyelles

prend souvent en ce sens dans les écrivains du langage Grec, pour dire vn Iurisconsulte; & ie ne nie pas que les Grecs depuis qu'ils furent sujets aux Romains ne s'appliquassent à l'étude de leur droit, & aussi bien que les autres citoiens, & n'y reüssissent quelquefois jusques à parvenir au degré de Docteurs; comme il paroist par plusieurs de cette nation, dont les noms, & les opinions se lisent encore aujourd'huy dans les livres du droit Romain; * & enfin j'accorde volontiers que des gens de cét ordre le Seigneur en attiroit à sa connoissance, aussi bien que des autres professions & qualités; & l'exemple de Tertullien, ne nous permet pas d'en douter, que la connoissance exquise des termes & des formes & des secrets du droit Romain, dont toutes ses œuvres sont semées, montrent clairement avoir été Iurisconsulte avant que de se faire Chrétien. Mais bien que tout cela soit vray, ce n'est pas à dire pourtant que Zenas fust Iurisconsulte. Car la loy, dont S. Paul luy attribuë la profession, peut s'entendre de celle de Moïse; & c'est toûjours en ce sens que l'Ecriture employe ce

* Menander, Callistratus, &c.

mot en tous les autres lieux où elle s'en sert dans l'Evangile & dans les Actes, & ailleurs, pour dire vn Docteur de la loy des Iuifs, & non de celle des Romains. Et la compagnie d'Apollos Iuif de nation, avec qui il voyageoit, nous porte à le prendre plûtoſt ainſi qu'autrement, & à tenir pour plus apparente l'opinion commune des interpretes, qui eſtiment que Zenas ayant été autrefois Docteur de la loy entre les Iuifs, fut eſtimé d'autant plus propre à exercer le ſaint miniſtere, quand il eut embraſſé le Chriſtianiſme; & que c'eſt à raiſon de ſon ancienne profeſſion qu'il eſt ici nommé *Docteur de la loy*; parce qu'il l'avoit été autresfois, bien qu'en ce temps qu'il alla en Candie avec Apollos, il fuſt, à proprement parler, Docteur de l'Evangile, & non plus de la loy; en la meſme ſorte que Saint Luc meſme depuis ſa converſion eſt quelquefois appellé *medecin*, du nom de ſon premier métier, bien qu'il ne le fuſt plus alors, mais miniſtre de l'Evangile, & medecin de l'ame, & non plus du corps, comme il avoit été autrefois. Mais quelle qu'euſt été la premiere profeſſion de Zo- Col. 4. 14.

pas, tant y a que l'honneur que l'Apôtre luy fait en ce lieu montre bien qu'alors il étoit Chrétien; & mesme d'vne pieté & vertu non commune; puis qu'il le juge digne des soins & des bons offices de Tite. Et bien que Saint Paul ne l'exprime pas, il y a pourtant grand' apparence que luy & Apollos faisoient ce voyage, qui les obligeoit à passer par l'isle de Candie, pour le service de l'Evangile; peut-estre pour aller en Syrie, ou en quelque autre pays de l'Asie, ou de la Grece, afin d'y visiter & consoler les Eglises, que Dieu y avoit recueillies; ou pour travailler à en édifier d'autres nouvelles. Et je treuve assés vray semblable l'opinion de ceux qui croyent, que c'est par eux que Saint Paul écrivit cette lettre à Tite; & qu'ils en furent eux-mesmes les porteurs. Quoy qu'il en soit (car cela n'est de nulle importance) il ordonne à son disciple de les bien recevoir, de les conduire & accompagner avec honneur, & s'ils en ont besoin, de pourvoir mesme à leur depense, les assistant, & leur fournissant honestement les choses necessaires pour leur voyage; & en vn mot, d'en prendre vn soin si exact, & si

charitable, que rien ne leur manque dans cette occasion. Car c'est proprement ce qu'il entend, en luy commandant de les *conuoyer*, ou *conduire*. Il se sert encore ailleurs de ce mot, & toûjours en mesme sens, pour signifier l'assistance que l'on rend à vne personne pour vn voyage, soit pour la despense, soit pour la seureté, soit pour l'honneur & pour la commodité, en luy fournissant les montures, ou les vaisseaux, s'il va par eau, les vivres, & mesme l'escorte & la compagnie, & les autres choses necessaires pour bien faire son voyage. Ainsi recommandant Timothée aux Corinthiens, *Conduisés-le* (dit-il) *en seureté, afin qu'il vienne à moy*; & dans l'Epître aux Romains, où parlant du voyage qu'il avoit dessein de faire en Espagne, *I'espere* (dit il) *que j'y serai conduit par vous*; & ailleurs, pareillement que les *Corinthiens le conduiront en Iudée*. Et qu'il entende ici cette conduite dans toute l'étenduë, que nous luy avons donnée, il le declare expressement, quand apres avoir commandé à Tite de conduire ces deux personnes, il ajoûte *que rien ne leur manque*; le chargeant clairement par là de pourvoir à toutes les necessités de leur voya-

Mesme mot.

1. Cor. 16. 11.

Rom. 15. 24.

2. Cor. 1. 16.

Voyés encore 1. Cor. 16. 6. 3. Iean. 6. Act. 15. 3. & 20. 38. & 21. 5.

ge. Au reste il n'entend pas, que Tite leur rende luy mesme tous ces menus soins; qui sont la plus part au dessous de la dignité du saint ministere, dont Dieu l'avoit honoré, & qui en incommoderoient trop les fonctions; mais il veut dire seulement qu'il donne ordre, que les fideles de Candie s'acquittent diligemment de tous ces petits devoirs envers ces deux personnes; que Tite y pourvoye selon le degré & l'autorité qu'il exerçoit au milieu d'eux, les informant de leurs bonnes qualités, & du soin que l'Apôtre avoit pris de les recommander si particulierement; & excitant tellement la charité, & la pieté de ces Egliſes, qu'elles les reçoivent, traittent & assistent avecque toute la reverence, l'amour & la tendresse, qui est deuë aux serviteurs de Dieu. Et que ce soit là l'intention de Saint Paul, les paroles qui suivent le montrent clairement; *Et que les nôtres auſſi* (dit-il) *apprenent de s'appliquer principalement aux bonnes œuvres pour les vſages neceſſaires, afin qu'ils ne ſoient point ſans fruit.* La conduite de Zenas & d'Apollos étoit l'vne de ces bonnes œuvres, qu'il entend. La leur ayant donc recommandée dans l'ordre qu'il

vient d'en donner à Tite, afin qu'aucun ne treuvast étrange qu'il les chargeast de ces soins, il touche ici brievement l'obligation qu'ils y ont; que ce n'est pas vne charge, mais vn devoir; vn fruit de la pieté Chrestienne; vne de ces bonnes & saintes œuvres, que l'Evangile produit en nous, & ausquelles nous nous devons religieusement addonner, y employant gayement à toutes les occasions qui s'en presentent, & nos moyens, & nos personnes. Ayant autresfois exposé ce qu'il dit ici, que *nous nous appliquions principalement aux bonnes œuvres*, sur le verset huitiesme de ce chapitre, où ce commandement se treuve en mesmes mots, nous n'en dirons rien pour cette heure; chacun sachant assés quelles sont ces bonnes œuvres, dont il parle, & combien est juste l'ordre qu'il nous donne *de nous y appliquer principalement*; étant clair que c'est le plus saint, le plus vtile, le plus honeste, & le plus necessaire exercice du Christianisme; qui sans les bonnes œuvres n'est qu'vne ombre, vn vain bruit, vn masque, & vne peinture sans corps, sans vie, & sans verité. Par les *nôtres*, il entend les neophytes de Candie; c'est à dire ceux de

cette isle, qui avoient fraischement embrassé le Christianisme, ayant esté convertis par sa predication, ou par celle de Tite. Mais pourquoy ne dit il pas simplement que les nôtres apprenent; mais que *les nôtres aussi apprenent à s'appliquer aux bonnes œuvres*; comme s'il y en avoit quelques autres, qui s'y appliquassent avant eux? Chers Freres, il se peut faire, que l'Apôtre en parlant ainsi ait regardé aux Iuifs (comme quelques-vns l'ont pensé) parce que cette sorte de devoirs charitables envers ceux de leur nation qui voyagent, leur étoit & leur est encore aujourd'huy en vne singuliere recommandation: Peut-estre qu'il fait seulement comparaison entre les Chrétiens de Candie, & ceux des autres pays; voulant dire que ceux-là doivent s'appliquer aux bonnes œuvres aussi bien que les autres fideles, dont la charité étoit exemplaire, & celebrée par tout. Mais pour dire le vray, je croy que sans subtilizer sur les mots, la plus simple & la plus commode interpretation, seroit de prendre les paroles de l'Apôtre en changeant vn peu l'ordre où il les a rangées, & liant la particule *aussi*, avecque le mot *qu'ils apprenent*

Digitized by Google

prenent, & non avecque *les nôtres*; comme s'il avoit dit simplement, *& que les nôtres apprenent aussi à s'appliquer aux bonnes œuvres*. Qu'outre les autres devoirs du Christianisme, qui consistent en la foy, en l'ouye & en la meditation des choses divines, ils apprenent aussi la pratique des bonnes œuvres, s'y exerceans & s'y habituans, & ne negligeans jamais d'en faire, toutes les fois que Dieu leur en presente l'occasion. Et c'est ce que signifie ce qu'il ajoûte, *pour les vsages necessaires*, c'est à dire quand le bien & l'vsage, ou l'vtilité des fidéles le requiert; s'ils ont besoin de quelque office que nous leur puissions rendre, que nous soyons promts à les aider & servir. Et bien qu'il parle en general de toute sorte de bonnes œuvres, son sujet & son dessein regarde pourtant particulierement celles de la charité, & du secours qu'elle doit à ceux de nos freres, qui en ont besoin. Sur quoy il faut remarquer, qu'il les borne dans *les vsages necessaires*; c'est à dire des choses dont la vie de nos prochains ne se puisse passer sans incommodité. I'avouë qu'il ne faut pas tellement restreindre ce devoir, que nous ne donnions jamais qu'à la derniere extremité, & lors

seulement que nos prochains sont reduits à vn tel terme, que sans nôtre secours ils ne pourroient éviter la mort. A Dieu ne plaise que nôtre charité soit si dure qu'elle ne se puisse émouvoir à moins que cela. Ie ne pretens pas de borner ses presens dans les choses absolument necessaires; comme si c'étoit assés d'empescher nos freres de mourir, sans les aider à vivre avec quelque commodité & douceur. Ie veux bien que cette necessité s'étende jusques à la commodité, & qu'elle comprene ce qu'il faut à nôtre prochain pour vivre honestement, selon sa condition, sans languir dans les peines de la misere ou de la honte. Ie confesse que la charité va jusques-là; mais je soûtiens qu'elle n'est pas obligée d'aller plus loin. Ses bonnes œuvres sont pour les vsages necessaires; elles ne sont pas pour les vsages superflus; elles sont pour l'vsage, & non pour l'abus; pour la necessité, & non pour la superfluité; pour les besoins de la nature, & non pour les excés du vice. Nous ne devons à personne la nourriture ou l'entretien de ses passions. C'est vne bonté cruelle de donner à vn homme dequoy vivre dans la faineantise, dans la gourmandise,

& dans l'yvrognerie. C'est luy faire vn present funeste & pernicieux. C'est le tuër, & non le soulager; c'est contribuër à sa perdition & à son infamie; luy fourrer du poison dans le corps, sous vne fausse apparence de liberalité. Et puis que Zenas & Apollos sont l'occasion de cét enseignement de l'Apôtre, ne feignons point d'appliquer sa regle aux subventions des personnes qui leur ressemblent; c'est à dire des ministres de la religion. I'avouë, qu'en avoir soin, à ce que rien ne leur manque, est vne des bonnes œuvres que l'Evangile commande aux fideles, & vn des fruits de la pieté, d'autant plus necessaire, que plus leur charge est excellente & vtile en l'Eglise. Mais tant y a que cette bonne œuvre se doit faire comme les autres, pour *les vsages necessaires*, & non au delà; jusques là qu'ils ayent assés pour subsister avec la bien-seance que requiert leur vocation; mais non pour braver & piaffer dans le monde. D'où vient que l'Apôtre ailleurs, où il traitte ce sujet expressément, dit que l'ordre du Seigneur est que *ceux qui annoncent l'Evangile, vivent de l'Evangile.* C'est ce que Dieu leur a ordonné; les choses necessaires à vivre ho- 1 Cor. 9. 14.

neſtement dans leur charge; c'eſt tout ce qui leur eſt dû par les troupeaux. Ceux qui paſſant ces legitimes bornes, outre le vivre, leur ont donné des richeſſes, des terres, des revenus, des états, & des principautés, par leur folle & indiſcrete devotion, ont jetté vn poiſon mortel dans l'Egliſe; qui y a allumé l'ambition, l'avarice, le luxe, & l'orgueil; & a enfin, tout perdu, changeant le regne de Dieu, ſpirituel & celeſte en vn empire mondain. Si le ſage avertiſſement que nous donne l'Apôtre de meſurer les bonnes œuvres aux vſages neceſſaires, euſt été ſuivi comme il devoit, ce grand & lamentable deſordre ne fuſt pas arrivé. Ce qu'il ajoûte, que nous devons nous appliquer aux bonnes œuvres, *afin que nous ne ſoyons pas ſans fruit*, ne merite pas moins de conſideration. Car vous ſavés à quoy eſt deſtiné le figuier myſtique qui ne porte point de fruit;
Luc. 13. 7. *Coupe-le* (dit le Maiſtre) *A quel propos empeſche-t-il la terre.* Et ailleurs, *tout arbre que*
Matth. 3. 10. & 7. 19. *ne porte point de fruit, eſt condanné au feu.* L'Apôtre nous déclarant donc ici, que ceux qui ne s'appliquent pas aux bonnes œuvres ſont ſans fruit, vous voyés, Fide-

pourir & assister tous nos freres; & nommément les serviteurs de Dieu dans l'œuvre de l'Evangile. S'il y a quelque Apollos ou quelque Zenas, qui passe ou séjourne au milieu de nous, faisons état que Paul, nous crie encore aujourd'huy des cieux, que rien ne leur manque. Que l'humanité & la douceur de ce Saint; que ses salutations cordiales, les fideles marques de son affection envers tous les Chrétiens, nous touchent & nous donnent des sentimens pareils aux siens, pour aimer & embrasser charitablement comme luy, tous ceux qu'vne commune foy a liés en vn mesme corps avecque nous en Iesus-Christ. Enfin que cette leçon si belle & si necessaire, qu'il nous avoit dés-ja donnée ci-devant, & qu'il nous répete encore ici pour la fin, *de nous appliquer aux bonnes œuvres*, faſſe vne vive & profonde impression dans nos ames, pour nous retirer de tous les vices du monde, incompatibles avecque les bonnes œuvres; pour reformer nos mœurs, & parer toute nôtre vie de bonnes & saintes actions; Que les aumones, que les visites & consolations des affligés, que les secours des miserables, que toutes les autres effets d'vne

vraye charité Chrétienne soyent nos principales & nos plus cheres occupations. Tenons pour perdu & pour mal-heureux le jour que nous aurons passé sans faire du bien à quelcun ; & nous souvenons de ce que l'Apôtre nous a appris, que ne s'appliquer point à ces bonnes œuvres, c'est estre sans fruit ; c'est estre vne plante sterile & maudite destinée à estre retranchée & jettée vn jour dans le feu eternel preparé au diable & à ses Anges. Dieu veüille nous garder tous de ce grand mal-heur, & nous sanctifier entierement, & conserver nôtre esprit entier, nôtre ame, & nôtre corps sans reproche jusques à la venuë de nôtre Seigneur Iesus-Christ ; nous faisant abonder durant le cours de nôtre conversation ici bas en tous les fruits de la justice, de la charité, & de la pieté, à sa gloire, & à l'edification de nos prochains. Sa grace soit avec tous que vous tous. Amen.

1. Thess. 5, 27.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1896

Digitized by Google